

**EXTRAIT du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 3 mars 2026**

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-six et le 3 mars à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.



**N° 17**

**Etaient présents** : M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, M. Fabrice MARTHON, Mme Sandy LACROIX, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoints, M. Pascal CAVITTE, M. Michel BREUILH, Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Christèle COURSAT, Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Patrick BROQUERIE, M. Gérard FAUGERES, Mme Zohra HAMZAOUI, M. Serge HULPUSCH, Mme Christine DEFFONTAINE, M. Clément VERGNE, Mme Stéphanie PERRIER, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Henry TURLIER, Mme Micheline GENEIX, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 26 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient représentés** : M. Jérémy NOVAIS par M. Gérard FAUGERES, M. Yvon DELCHET par Stéphane BERTHOMIER, Mme Ayse TARI par M. Bernard COMBES, M. Sébastien BRAZ par Mme Christine DEFFONTAINE,

**Etaient absents** : Mme Aïcha RAZOUKI, Mme Anne BOUYER, M. Grégory HUGUE.

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

---

**Demande de subvention au Conseil Départemental pour les travaux de réfection du revêtement de sol de l'Église Saint Jean**

Monsieur le Maire expose :

L'Église Saint-Jean à Tulle désigne l'Église Saint-Jean-Baptiste. Elle est située Place Pasteur à Tulle. L'Église se compose d'un seul bâtiment dédié au public dont les espaces sont subdivisés comme suit :

- rez-de-chaussée : zone dédiée aux cérémonies religieuses (vaisseau central encadré de deux vaisseaux collatéraux, transept, chœur, sacristie, ...).
- 1<sup>er</sup> étage : salles associatives et de réception, balcon de l'orgue.
- 2<sup>ème</sup> étage : accès aux combles et toiture.

Il s'agit d'un ERP de type V catégorie 3.

L'église Saint-Jean-Baptiste est devenue une église paroissiale le 27 avril 1860 par décret impérial, sur la demande de Monseigneur Berteaud, Evêque de Tulle. Elle fut inaugurée le 24 juin 1860, jour de la fête patronale.

Auparavant cette église était l'ancienne chapelle Notre Dame de l'Hôpital des pauvres attenante à l'Hôtel-Dieu et datant du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle est rattachée à partir de 1596 à la confrérie des Pénitents-Blancs.

La construction de la façade et du clocher a été achevée en 1604.

En 1861, sous la direction de Gardès, architecte du gouvernement à Tulle, des travaux sont réalisés dans l'église jusqu'en 1863.

En 1868, la reconstruction de la façade et du clocher sont dirigés par l'architecte en chef du département de la Corrèze et de la Ville de Tulle, Auguste Clerc. Ils s'achèvent en 1873.

Auguste Clerc, présente en 1873 un projet d'édification d'une flèche au sommet du clocher, mais il restera sans suite.

En raison des travaux de rénovation en cours de réalisation (en 2026) à la Cathédrale de Tulle, il est prévu que l'église Saint-Jean accueille une partie des cérémonies initialement programmées à la Cathédrale.

La collectivité souhaite aujourd'hui réaliser des travaux de mise en sécurité du revêtement sol de l'édifice et ce, en raison de son usure générale.

#### Descriptif des travaux à réaliser :

##### Travaux de maçonnerie - Rejointement des dalles de sol :

Dans le cadre de ces travaux, il est prévu de mandater un maçon pour la réalisation d'un piquage des joints existants et ce, afin d'égaliser l'ensemble des surfaces entre les dalles.

Les gravats résultant de cette opération seront évacués et la zone sera nettoyée.

Un nouveau jointement sera ensuite mis en œuvre en lieu et place des joints initialement piqués, afin d'harmoniser l'ensemble du revêtement de sol au rez-de-chaussée. Le produit retenu pour ce rejointoiement est un mortier à la chaux NHL.

Le montant des travaux est estimé à 15 829,92 € HT.

Le Conseil Municipal,

- Vu l'exposé de Monsieur le Maire,
- Vu le Code Général des Collectivités Locales,
- Vu le budget communal,
- Vu le plan de financement,
- Vu le dossier technique,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**1 - Approuve** le projet relatif à la réfection du revêtement de sol de l'Eglise Saint Jean dont le montant total s'élève à 15 829,92 € HT.

**2 - Décide** la réalisation de ce projet.

**3 - Sollicite**, cette somme demeurant élevée au regard des capacités financières de la commune, une subvention du Département aussi élevée que possible en vue de la réalisation de cette opération.

**4 - Les écritures comptables** en résultant seront inscrites au Budget de la Ville.

**5 -** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Le Maire,



Bernard COMBES

Le secrétaire de séance

Clément VERGNE

Transmis au Contrôle de Légalité le : 06/03/2026  
Date et ref de l'accusé de réception : 06/03/2026

D17\_03032026



**Travaux de réfection du revêtement de sol de  
l'Eglise Saint Jean**

**Dossier de demande de subvention**

Transmis au contrôle de Légalité le : 06/03/2026  
Date et Réf. de l'accusé de réception : 06/03/2026

D17 - 03072026



Vu,

Le Maire,

Bernard COMBES



## CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Zone Industrielle de Mulatet – 19000 TULLE  
Téléphone : 05 55 21 73 70 – E-mail : ctm@ville-tulle.fr

Transmis au contrôle de Légalité le : 06/03/2026

Date et Réf. de l'accusé de réception : 06/03/2026

D17 - 03032026

### DOSSIER DEMANDE DE SUBVENTION

### EGLISE SAINT JEAN

### TRAVAUX DE REFECTION DU REVETEMENT DE SOL



# PLAN DE MASSE



# PLAN DE SITUATION

Département :  
CORREZE

Commune :  
TULLE

Section : AW  
Feuille : 000 AW 01

Échelle d'origine : 1/500  
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 04/02/2026  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC45  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

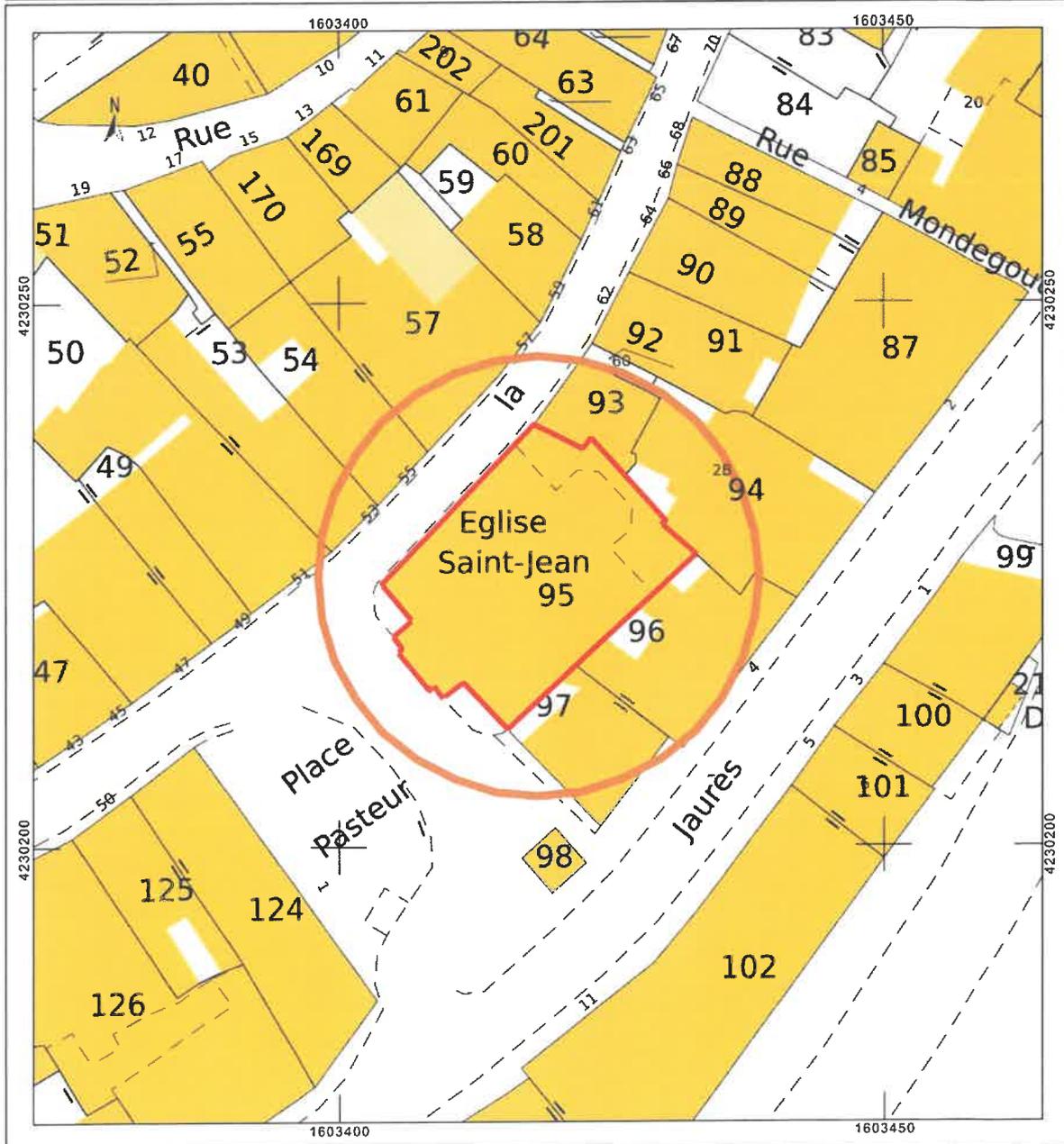
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
POLE TOPO. DE GEST. CADASTRALE  
C.F.I.P. BRIVE LA GAILLARDE 50  
boulevard Gontran Royer 19100  
19100 BRIVE LA GAILLARDE  
tél. 05.55.18.35.16 -fax  
sdif19.plgc@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Emprise du bâtiment

## PRESENTATION DU BATIMENT

L'Église Saint-Jean à Tulle désigne l'Église Saint-Jean-Baptiste et est située Place Pasteur à Tulle. L'Église se compose d'un seul bâtiment dédié au public dont les espaces sont subdivisés comme suit :

- **rez-de-chaussée** : zone dédiée aux cérémonies religieuses (vaisseau central encadré de deux vaisseaux collatéraux, transept, chœur, sacristie, ...).
- **1<sup>er</sup> étage** : salles associatives et de réception, balcon de l'orgue.
- **2<sup>ème</sup> étage** : accès aux combles et toiture.

Il s'agit d'un **ERP de type V catégorie 3**.

L'église Saint-Jean-Baptiste est devenue une église paroissiale le 27 avril 1860 par décret impérial, sur la demande de Monseigneur Berteaud, Evêque de Tulle. Elle fut inaugurée le 24 juin 1860, jour de la fête patronale.

Auparavant cette église était l'ancienne chapelle Notre Dame de l'Hôpital des pauvres attenante à l'Hôtel-Dieu et datant du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle est rattachée à partir de 1596 à la confrérie des Pénitents-Blancs.

La construction de la façade et du clocher a été achevée en 1604.

En 1861, sous la direction de Gardès, architecte du gouvernement à Tulle, des travaux sont réalisés dans l'église jusqu'en 1863.

En 1868, la reconstruction de la façade et du clocher sont dirigés par l'architecte en chef du département de la Corrèze et de la Ville de Tulle, Auguste Clerc. Ils s'achèvent en 1873.

Auguste Clerc, présente en 1873 un projet d'édification d'une flèche au sommet du clocher, mais il restera sans suite.

En raison des travaux de rénovation en cours de réalisation (en 2026) à la Cathédrale de Tulle, il est prévu que l'église Saint-Jean accueille une partie des cérémonies initialement programmées à la Cathédrale.

La collectivité souhaite aujourd'hui réaliser des travaux de mise en sécurité du revêtement sol de l'édifice et ce, en raison de son usure générale.

## DESCRIPTIF DES TRAVAUX A REALISER

### Travaux de maçonnerie - Rejointement des dalles de sol :

Dans le cadre de ces travaux, il est prévu de mandater un maçon pour la réalisation d'un piquage des joints existants et ce, afin d'égaliser l'ensemble des surfaces entre les dalles.

Les gravats résultant de cette opération seront évacués et la zone sera nettoyée.

Un nouveau jointement sera ensuite mis en œuvre en lieu et place des joints initialement piqués, afin d'harmoniser l'ensemble du revêtement de sol au rez-de-chaussée. Le produit retenu pour ce rejointoiement est un mortier à la chaux NHL (voir fiche technique ci-après).

## SYNTHESE FINANCIERE

Désignation des travaux	Montant HT
MACONNERIE – Rejointement du sol	15 829.92€
<b>Montant total du projet - HT</b>	<b>15 829.92€</b>

# DEVIS

## SAS VIALLE MACONNERIE

742 Route DE CERON

19460 NAVES

Tel : 06.79.67.00.14

romain.vialle19@hotmail.fr

Capital social : 5 000 €

N° SIRET : 94909474200010

N° identifiant à la TVA : FR73949094742

Code NAF : 4399C

Devis

VILLE DE TULLE

19000 TULLE

Date : 02/12/2025  
Réf. Devis : 2511  
N° Client : 9TULLE  
N° Siret Client : 24192720100095

Désignation	Unité	Quantité	P.U. HT	Total HT	Tva
- Travaux de rejointoiement de dallage pierre sur le sol de l'église Saint Jean à Tulle					
- Piquage des joints existants, évacuation des gravats et nettoyage	M2	219,860	34,00	7 475,24	1
- Rejointoiement des dalles au mortier de chaux NHL 5 Saint Astier	M2	219,860	38,00	8 354,68	1

**Informations diverses :**

Durée de validité du devis : 2 mois

Total des Travaux H.T. : 15 829,92  
1-TVA à 20 % (15 829,92 HT) 3 165,98  
Total T.V.A. : 3 165,98  
Total T.T.C. : 18 995,90

**Coordonnées bancaires**

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB	IBAN	BIC
16806	09939	66127761818	26	FR7616806099396612776181826	AGRIFRPP868

**Conditions générales de ventes :**

Assurance professionnelle : responsabilité décennale souscrite auprès de :

**SMABTP - 43 avenue Léo Lagrange - 19100 BRIVE LA GAILLARDE**

Couverture géographique : travaux réalisés en France métropolitaine.

Merci de me retourner un exemplaire du devis signé et daté, avec la mention manuscrite "lu et approuvé", et avec un exemplaire des ATTESTATIONS jointes, complétées, datées et signées.

DROIT DE RETRACTATION D'UNE DUREE DE 7 JOURS APRES ACCEPTATION. PAR SIMPLE COURRIER RECOMMANDE.

## FICHE PRODUIT



### CHAUX PURE TRADI 100®

CHAUX HYDRAULIQUE NATURELLE PURE



VITNER cert. 104-1071

GAMME RESTAURATION

CHAUX HYDRAULIQUE NATURELLE PURE

## LES + PRODUIT

- **RÉSISTANCE ADAPTÉE À LA MAÇONNERIE**
- **FAVORISE LES ÉCHANGES HYGROMÉTRIQUES**
- **MANIABLE ET ONCTUEUSE**
- **IDÉALE EN MILIEU MARIN ET SOLLICITÉ**

### DOMAINES D'UTILISATION

- > Dallage et béton
- > Maçonnerie, fumisterie
- > Couverture, carrelage
- > Coulis, consolidation de maçonnerie
- > Sous-enduit

### CONDITIONNEMENT

- Sac de 25 kg
- 55 sacs par palette (palette de 1T375)
- Big bag étanche de 1T400 sur palette

### COMPOSITION

100% chaux hydraulique naturelle NHL 5 de Saint-Astier®.

### CONSERVATION / GARANTIE

1 an à partir de la date de fabrication, à l'abri de l'humidité et dans son emballage d'origine non ouvert. Responsabilité civile du fabricant.



# CHAUX PURE TRADI 100®

CHAUX HYDRAULIQUE NATURELLE PURE



## BÂTIR, CARRELER, COUVRIR & AUTRES DOMAINES D'APPLICATIONS

<b>MAÇONNERIE ET REJOINTOIEMENT (NF DTU 20.1)</b>	Pierres naturelles semi-tendres à tendres		Sable 0/4	<b>BÉTON DE CHAUX</b>	Dallage dans le bâti ancien		Mélange à béton 0/16 mm
	Pierres dures, briques creuses ou pleines, blocs de béton		Sable 0/4		<b>FUMISTERIE (NF DTU 24.1)</b>	Boisseaux (béton, terre cuite), briques pleines, pierres	
<b>CARRELAGE (NF DTU 62.1)</b>	Carreaux de terre cuite ou dolles de pierre		Sable 0/4	<b>CONSOLIDATION DE MAÇONNERIES ANCIENNES</b>		Injections	
<b>COUVERTURE* (NF DTU 40.2)</b>	Tuiles, faitières, rives, solins		Ciment Sable 0/4		Coulis		Sable 0/1 ou 0/2

\*L'incorporation dans le mortier d'une résine d'accrochage peut s'avérer nécessaire dans le cas de tuiles fortement hydrofugées.

## TRAVAUX D'ENDUITS (NF DTU 26.1)

APPLICATION MANUELLE ET POT DE PROJECTION**	GOBETIS		CORPS ENDUIT		FINITIONS ( finition en CHAUX PURE TRADI 100®, nous consulter)	
	3 à 5 mm		10 à 20 mm		Grattée, broyée, recoupée (5 à 7 mm)	Talochée 5 mm max (uniquement manuel)
<b>MAÇONNERIES ANCIENNES ET/OU HOURDÉES AU PLÂTRE GROS</b>						
<b>MAÇONNERIES NEUVES, BRIQUES*** OU BLOCS</b>	Rt2					
	Rt3					
<b>CONSUMMATION DE CHAUX</b>	2,5 kg / m² pour 5 mm		3,5 à 5 kg / m² pour 10 mm		2,5 à 3 kg / m² pour 10 mm	1 à 1,5 kg / m² pour 5 mm
<b>ATTENTE ENTRE LES COUCHES</b>	2 jours				7 jours minimum	

\*\*Pour l'application au pot de projection, il est possible de ne pas appliquer le gobetis et choisir le dosage le moins important en quantité de sable.

APPLICATION MÉCANIQUE (machine à projeter)	1 <sup>re</sup> COUCHE		FINITIONS ( nous consulter)	
	15 à 20 mm		Grattée, broyée, recoupée (5 à 7 mm)	Talochée 5 à 7 mm max (uniquement manuel)
<b>MAÇONNERIES ANCIENNES ET/OU HOURDÉES AU PLÂTRE GROS</b>				
<b>MAÇONNERIES NEUVES, BRIQUES*** OU BLOCS Rt2 et Rt3</b>				
<b>CONSUMMATION DE CHAUX</b>	5 à 6,5 kg / m² pour 15 mm		3 à 4 kg / m² pour 10 mm	1 à 1,5 kg / m² pour 5 mm
<b>ATTENTE ENTRE LES COUCHES</b>			7 jours minimum	

\*\*\*Pour les enduits sur briques collées Rt2 et Rt3, nous consulter. Pour les supports classés Rt1, voir la fiche produit CHAUX TÉRÉCHAUX®.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- > En sous couche l'utilisation de machine à projeter est possible. Ajouter, si nécessaire un entraîneur d'air. Pour la finition, consulter un technicien de Saint-Astier®.
- > Finition talochée, frisée ou lissée épaisseur maximum 5 mm. Pour la finition talochée, ne pas utiliser de taloché en plastique.
- > Les enduits traditionnels sont sujets à l'apparition de nuances après une ondée. Ce phénomène démontre que le mortier de chaux a un rôle de régulateur hygrométrique.
- > Quantité d'eau de gâchage : en fonction de l'humidité du sable et du dosage.
- > Des Documents Techniques de Mise en Œuvre (DTMO) sont disponibles sur : [www.saint-astier.com](http://www.saint-astier.com).

## CONDITIONS CLIMATIQUES

- > Entre 8° C et 30° C.
- > Par fortes chaleurs ou vent, humidifier les supports la veille de l'application et maintenir humide, par pulvérisations modérées, l'enduit fini pendant 48 heures.

## ÉQUIVALENCE

Sac de CHAUX PURE TRADI 100® 25 Kg = Seaux de 10 litres



Chaux de Saint-Astier  
28 bis route de Montancéux - La Jarthe - 24110 Saint-Astier  
[www.saint-astier.com](http://www.saint-astier.com) - [contact@saint-astier.com](mailto:contact@saint-astier.com)



## **PLANS INTERIEURS DU SITE**

Pas de données connues pour le moment.

Une demande a été soumise auprès du Presbytère de Tulle en février 2026.



A Tulle, le 09 mars 2026

## Plan de financement

### Travaux de réfection du revêtement de sol de l'Eglise Saint Jean

Partenaires	Financement	%
Département	9 497,95 €	60,00%
Part Ville	6 331,97 €	40,00%
Total HT	15 829,92 €	100,00%

Le Maire,  
Bernard COMBES.



Transmis au contrôle de Légalité le : 06/03/2026  
Date et Réf. de l'accusé de réception : 06/03/2026

17 - 0303 2026



A Tulle, le 09 mars 2026

<u>Demande de subvention</u>					
<u>Département</u>					
<b>Echéancier</b>					
Opération	Montant TTC	Montant HT	Subvention	Taux	Date de réalisation
Travaux de réfection du revêtement de sol de l'Eglise Saint Jean	18 995,90 €	15 829,92 €	9 497,95 €	60,00%	1er semestre 2026

Le Maire,  
Bernard COMBES.



Transmis au contrôle de Légalité le : 06/03/2026  
Date et Réf. de l'accusé de réception : 06/03/2026

217 - 0303 2026